



# COMMUNE DE CHARDONNE

## Election complémentaire à la Municipalité du 18 juin 2023

### Tirage au sort des listes pour l'ordre d'impression dans la brochure

Le délai pour le dépôt des listes de l'élection complémentaire d'un membre de la Municipalité de Chardonne était fixé au lundi 8 mai 2023 à 12h. Le greffe municipal a constaté que **2** listes ont été déposées.

Monsieur Pierre-Yves Tribolet, président du Conseil communal, procède au tirage au sort

**Liste n° 1** : Chardonne sans parti

**Liste n° 2** : PLR Les Libéraux-radicaux de Chardonne

Pour le Greffe municipal

La secrétaire :

Leila Hondzo

Président du Conseil communal :

Pierre-Yves Tribolet

Chardonne, le 8 mai 2023